

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 7 (1904)

Heft: 12

Artikel: Petite chronique domestique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etait-ce l'influence de son nom ou le résultat de l'éducation un peu masculine que son père lui avait donnée — Madame de Rieux était morte en la mettant au monde — elle était passionnée pour la chasse, plus qu'aucun de nous.

Je dis « aucun de nous », parce que je me trouvais un des fidèles habitués de ces réunions.

Mademoiselle de Rieux était un « fusil » de premier ordre, un peu vif, peut-être comme on dit, et parfois imprudent, mais qui, à bonne portée, manquait rarement son but : lièvres et perdreaux en savaient quelque chose.

Là, cependant se bornaient ses exploits. Le marquis s'était toujours refusé à laisser sa fille aborder la grande chasse, spécialement celle du chevreuil, dont le tir à hauteur d'homme et à gros plombs, offre des dangers particuliers.

Mais, cette année-là, Diane supplia tellement son père, et tous nous joignîmes si bien nos instances aux siennes, que le marquis lui permit de faire ses premières armes à une grande battue.

On lui donna les recommandations les plus précises pour ne tirer qu'à découvert. On chargea son fusil avec un soin minutieux et on la plaça sous la direction spéciale d'un chasseur qu'on savait expérimenté et prudent.

Je me souviens de ce départ pour la chasse, si bruyant, si animé, où nous entourions gaiement l'héroïne de la fête, qui marchait fière et déjà triomphante, belle comme la déesse dont elle portait le nom.

Mme de Rieux et son guide qui ne devait pas la quitter, se postèrent à la lisière du taillis, au rond-point des Bruyères, que tu connais sans doute.

Ils avaient ainsi, pour tirer, en arrière de la ligne, toute la largeur de la route.

Le marquis se plaça à trente pas de sa fille, sur la même ligne.

Il y avait à cette époque, en forêt, une incroyable quantité de chevreuils : dès les premiers cris des batteurs, la fusillade se mit à crêpiter de plusieurs côtés, grisant les chasseurs.

Diane ne fut pas d'abord favorisée. Rien ne lui venait, que quelques lièvres effarés que l'on dédaignait, ce jour-là. La pauvre débutante piétinait d'impatience.

Enfin, comme un éclair un « broquant » sauta le chemin et roula au milieu, frappé par la chasseresse tout émue. A peine son compagnon lui avait-il rapidement rechargé son fusil, que les rabatteurs, si rapprochés qu'on commençait à les apercevoir entre les arbres, annoncèrent :

— Chevreuils, en avant !

Cinq jolies bêtes venaient de bondir devant eux. Elles s'élançèrent entre le marquis et sa fille.

J'étais tout près. Je vis la jeune fille épauler de nouveau..... j'ouvris la bouche pour l'empêcher de tirer, mais je n'eus pas le temps. Deux coups de fusil précipités retentirent aussitôt, suivis d'un cri déchirant.

Le marquis, battant l'air de ses bras, s'abattit lourdement. Il avait reçu, en pleine poitrine, un coup de chevrotine à trente mètres.

Il était tué raide.

Je n'ai pas à dire la scène qui suivit. Tous les chasseurs étaient accourus ; chacun s'empressait, les uns auprès du pauvre corps, les autres cherchaient à arracher la pauvre jeune fille à l'affreux spectacle, lorsque, affolée, pâle

comme un spectre, menaçante et terrible, elle se redressa, en demandant :

— Qui est-ce ?

On avait entendu deux coups en même temps.

Alors, plus pâle qu'elle encore, le chasseur qui l'avait assistée s'avança et dit :

— C'est moi....

Mme de Rieux ne prononça pas une parole. Elle étendit le bras et montra la route au coupable, qui s'éloigna chancelant, tête basse, pour toujours...

II

— Ce coupable, ajouta M. Pierre, s'est retiré du monde, à la suite de cet épouvantable drame. Officier, il a renoncé à sa carrière. Il a même abandonné son nom, car lorsqu'on le prononçait, il entendait les gens, trop informés par les journaux, chuchoter :

— C'est celui qui a tué le marquis de Rieux.

Depuis de longues années il ne connaît plus personne d'autrefois, et personne ne le connaît plus.

Il passe sa vie comme un paria, seul, triste, abandonné, mais sans regret pourtant et sans remords. Oui, sans remords, car ce coupable est innocent.

Mme de Rieux n'a jamais su la vérité.

Le coup de fusil qui a tué son père venait d'elle.

Son compagnon n'avait pas tiré.

Mais, au fatal moment, il avait en un instant, compris que l'existence de cette adorable jeune fille serait à jamais brisée si elle connaissait l'affreuse réalité, et il s'était sacrifié pour elle.

— Quel mobile, m'écriai-je sans hésiter sur la personnalité du héros, a pu vous inspirer pareil dévouement pour Mme de Rieux ?

Alors, tristement, M. Pierre répondit :

— Je l'aimais.

Henry de FORGE.

Petite chronique domestique

Les choses les plus simples se font souvent fort mal, même en ménage. Vous riez, mes chères lectrices ? Eh bien, malgré que vous soyez, je n'en doute pas, des ménagères émerites, je suis convaincu que plusieurs ne savent pas nettoyer leur appartement selon les règles de l'hygiène.

Vous époussettez sans doute encore vos meubles, vos tableaux, vos bibelots. C'est le mode antique et solennel. Il n'est pas meilleur pour autant. N'avez-vous pas remarqué qu'il n'enlève pas la poussière ? Il en déplace une certaine partie, voilà tout.

Essuyez avec un linge à meuble : cela vaudra beaucoup mieux. Ce linge, évitez de le secouer par la fenêtre, afin de ne pas envoyer la poussière chez le voisin ou sur la tête des passants. Mettez-le de côté pour le blanchissage.

Une bonne méthode est de recouvrir le parquet de paraffine, de linoleum ; on le coaltarisera, on le remplacera par du carrelage, de manière à en permettre le lavage ou l'essuyage au linge humide. Les parquets formés de planches bien jointes, cirés ou encaustiqués, offrent peu de danger. Le frotteur n'en détache pas beaucoup de poussières, et il les ramasse facilement avec un chiffon de laine.

Pour le tapis, il convient de jeter à sa surface des feuilles de thé, ayant servi à préparer des infusions et bien mouillées, ou bien encore du marc de café, des feuilles

de carotte, etc., avant de le balayer avec un balai de cheveux. On obtient ainsi un bon nettoyage qui ne modifie pas les couleurs et qui ne soulève pas de poussières.

Certaines personnes se servent avec avantages de balais spéciaux, composé de roues actionnant une autre roue garnie de crins et de caisses où s'accumulent les poussières et que l'on vide dans la boîte aux ordures.

Bien entendu, les secouer ou les battre à une fenêtre ou dans une cour, c'est offenser grossièrement les règles de l'hygiène.

Quand un battage est nécessaire, il faut recourir à un entrepreneur outillé pour ce travail, qui les passe à l'étuve et qui les fait battre en espaces clos au moyen d'appareils mécaniques *ad hoc*.

Les rideaux, couvertures, tentures, matelas, etc., réclament les mêmes soins que les linge et tapis.

Voilà, mes chères lectrices, quelques avis pratiques.

Et vous, cher lecteur, êtes-vous amateur de bière ?

Faites attention : on peut s'empoisonner avec la bière. Les *Feuilles d'hygiène* rapportent qu'il y a deux ans, on observa dans plusieurs villes anglaises de nombreux cas d'une maladie étrange se manifestant par des douleurs le long des troncs nerveux, de la pigmentation de la peau, des paralysies, une démarche chancelante et se terminant souvent par la mort. La maladie frappait surtout les grands buveurs de bière et on l'attribua à l'alcool, la désignant sous le nom de « alcoholic neuritis ». Le Dr Reynolds, de Manchester, constata dans la bière de la ville une grande quantité d'arsenic et pensa que la maladie observée était due à l'action de ce poison. De nombreuses analyses furent alors entreprises et l'on constata que l'arsenic dont la présence avait été signalée dans la bière provenait du sucre interverti où glycosé remplaçant le malt dans la bière commune. Cela n'a rien de surprenant puisque la glycosé se prépare par ébullition d'amidon dans une solution d'acide sulfurique, obtenu souvent de pyrites très riches en sels arsenicaux. Le sucre interverti, préparé de cette manière, peut être dangereux, non seulement dans la fabrication de la bière, mais aussi lorsqu'on l'emploie dans la confection des sirops, des confitures, des miels artificiels.

La commission royale nommée en Angleterre pour examiner la question de l'empoisonnement par la bière a constaté la présence d'arsenic dans 26 cas sur 40 analyses et elle a compté 120 décès sur 1000 cas d'empoisonnement.

Et puisque j'en suis aux maladies — l'hiver se prête à une causerie de ce genre — je vous apprendrai également qu'on a vu déjà la scarlatine propagée par le lait.

Egalement en Angleterre, dans le district de Firnsburg, le Dr Georges Neumann constata que dans cinq familles où la maladie se déclara, le lait était fourni par une même petite laiterie du district. Une enquête fut faite. Dans la laiterie en question, on ne trouva rien de suspect pouvant expliquer l'origine de l'épidémie. Toutefois, comme le lait était fourni à cette laiterie par un adjudicataire en gros, on poursuivit l'enquête plus loin. On put alors constater que dans une des fermes qui livraient leur produit à ce vendeur en gros, quatre personnes étaient en convalescence de scarlatine.

C'est là un nouveau fait qui prouve à l'évidence que le lait peut servir de véhicule aux germes de la fièvre scarlatine et qu'il est toujours imprudent de le consommer sans qu'il ait été préalablement purifié par la pasteurisation ou rendu stérile par la cuisson suffisamment prolongée.

La première pipe

La question de savoir l'époque exacte de l'apparition de la première pipe échappera, je le crains, longtemps encore aux chercheurs ; les documents historiques manquent à cet égard, car le tabac est originaire des régions où les peuples n'ont pas d'histoire, je ne veux pas dire qu'ils en sont plus heureux.

L'acte de fumer est loin d'être en rapport direct avec l'usage du tabac et on peut sans crainte affirmer que l'on fumait longtemps avant la découverte de cette plante, qui ne fut d'ailleurs employée de cette façon qu'en vertu d'une habitude existant, de même que l'usage de boire était antérieur à l'usage de l'alcool ; qui cependant l'ivrognerie et l'alcoolisme, se confondent aujourd'hui ne furent nullement contemporains au début.

Le tabac, découvert dans le sud de l'île de Cuba en 1492, fut cultivé en France, à Angoulême par André Théret en 1556 et fit son apparition officielle sous le patronage de Jean Nicot en 1559. Avant la diffusion du tabac on fumait, c'est évident, et l'herbe à la Reine, le tabac, ne fut qu'adapté à cet usage ; les fumeurs modifièrent la nature du produit employé, mais ne changèrent rien à l'acte de fumer.

Ainsi donc, la pipe était très anciennement connue et les archéologues ont trouvé d'anciens monuments sur lesquels on voit des images d'hommes ayant une sorte de pipe à la bouche. Cela ne vaut pas dire que l'objet en question servait à fumer du tabac, mais bien plutôt une plante aromatique ou un parfum quelconque.

A Bruxelles, j'ai vu dans un musée une pipe faisant partie de bibelots étrusques trouvés, dit-on, dans les fouilles d'un ancien tombeau de l'époque de Rhamsès. Le musée du Louvre, à Paris, possède une pipe romaine qui remonterait au temps de Pline (probablement) ; néanmoins cet auteur, dans ses écrits, ne fait nullement mention de cet objet et de son usage ; de même, on ne trouve rien dans les écrits d'Horace ou d'Epicure, qui décrivirent cependant toutes les jouissances et tous les plaisirs de leur époque.

Aussi je me méfie beaucoup de ces reconstitutions antiques ; hélas, la tiare de Saïtapharnès me revient à la mémoire. Certes, des auteurs aussi érudits que de bonne foi ont écrit des choses extraordinaires sur ce sujet, et, sans vouloir contrarier ou même contredire MM. de Watteville, Quinqueré, Lejal ou l'abbé Cochet, je fais de grandes réserves sur l'authenticité de bien des découvertes qui me semble loin d'être démontrée.

J'ai lu quelque part l'histoire de M. Vincent, qu'un travail historique amena à excursionner dans les fouilles de la Thèbes grecque. Un savant bibliothécaire lui dit d'un air un peu sceptique : « Mon cher ami, vous ne trouverez guère dans ces décombres que des pipes ! — Des pipes ?... lui fut-il répliqué. — Oui, des pipes, mais ajouta-t-il, ces semaines plutôt, sont le fait d'un savant français, très facétieux, qui voulut jouer un vilain tour à un archéologue italien. Celui-ci, en effet, ne manqua pas d'établir un rapport très détaillé et documenté, sur les pipes historiques, autant qu'authentiques, qu'il avait découvertes dans les ruines de Thèbes.

Mais heureusement ce vilain tour n'est qu'un fait isolé et l'on a trouvé dans des tombeaux égyptiens remontant à la plus grande antiquité des pipes dont l'origine était incontestable. Peut-être ne servaient-elles que pour brûler les parfums dont les Egyptiens étaient grands amateurs.